



SDES, territoire d'énergie Savoie
(Syndicat Départemental d'Énergie de la Savoie)
Bâtiment « 3D » 81 rue de la Petite Eau
73290 La Motte-Servolex

Objet :
Travaux d'enfouissement de réseaux sous maîtrise d'ouvrage du SDES : Programme provisoire 2024

Extrait
du registre des délibérations du bureau syndical

Délibération n° BS 4-5-2024

L'an deux mille vingt quatre
Le 11 juin, à 17h00,

Membres :

En exercice : 13
Présents : 7
Présents et représentés ayant pris part à la délibération : 7

Le bureau syndical du SDES s'est réuni à la halle Olympique d'Albertville, 15 avenue de Winnenden à Albertville (73), après convocation légale, sous la présidence de Michel DYEN.

Date de la convocation :
4 juin 2024

Étaient présents :

Serge DAL BIANCO, Michel DYEN, Chantal MARTIN, Jean-Claude RAFFIN, Christian RAUCAZ, Jean-Marc VIAL et Alain ZOCCOLO.

Secrétaire de séance élu :
Jean-Marc VIAL

Étaient excusés :

Yves BERTHIER, Robert AGUETTAZ, Marie-Claire BARBIER, Roger BLANC-COQUAND Béatrice SANTAIS et Serge TICHKIEWITCH

Nota :

Le Président certifie que cette délibération sera affichée au siège du syndicat et mise à disposition sur le site du SDES en juin 2024.

Monsieur le Président a déclaré la séance ouverte.

Le SDES assure la maîtrise d'ouvrage des travaux d'enfouissement du réseau de distribution publique d'électricité (réseau DP) à la demande des collectivités intéressées, avec convention spécifique à chaque opération, afin que celui-ci assure simultanément la maîtrise d'ouvrage des travaux d'éclairage public et le génie civil des réseaux de télécommunication sur le périmètre considéré.

Les modalités techniques, juridiques et financières de réalisation des prestations et travaux sont précisées dans la convention financière ou dans la convention de mandat de maîtrise d'ouvrage et son annexe financière afférente à chaque opération.

4 nouvelles opérations ont été enregistrées. Il convient que le présent bureau syndical les valide ou pas :

1	CHINDRIEUX	Secteur Tour Champ Collomb (BT)	250 ml
2	FONTCOUVERTE-LA-TOUSSUIRE	Hameau Les Anselmes (BT)	1 470 ml
3	SAINT-FRANÇOIS-LONGCHAMP	Montaimont, secteur Pontchéry	600 ml
4	VERNEIL (LE)	Chef-lieu, Les Picollets (BT)	400 ml
Total			2 720 ml

Les éléments détaillés, notamment financiers, spécifiques aux opérations ci-dessus, sont présentés dans le tableau annexé au présent rapport.

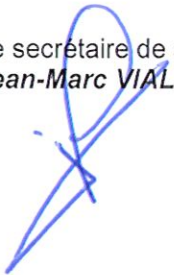
Compte tenu de ces éléments, le bureau syndical décide à l'unanimité :

- ▶ *D'approuver le programme provisoire 2024 de travaux sous maîtrise d'ouvrage du SDES aux conditions financières mentionnées dans le tableau financier prévisionnel annexé au présent rapport ;*
- ▶ *D'autoriser les engagements budgétaires des nouvelles opérations concernées par le présent rapport, ainsi qu'à l'engagement complémentaire sur la base des montants maximum mentionnés dans le tableau financier prévisionnel annexé au présent rapport, étant précisé que le montant définitif des dépenses correspondra à la réalité des prestations et travaux réalisés ;*
- ▶ *D'autoriser Monsieur le Président à signer les conventions spécifiques à chaque opération avec chaque collectivité concernée, à savoir soit la convention financière, soit la convention de mandat de maîtrise d'ouvrage pour l'éclairage public et/ou le génie civil des réseaux de télécommunication valant convention financière ;*
- ▶ *D'autoriser Monsieur le Président à signer les avenants respectifs éventuels associés aux conventions précitées, ainsi qu'à prendre toutes les dispositions nécessaires à la réalisation des travaux afférents ;*
- ▶ *D'autoriser Monsieur le Président à lancer les consultations, à authentifier les diverses conventions de servitudes et documents associés, à prendre toutes décisions concernant l'attribution, l'exécution et la signature des marchés afférents, ainsi qu'à signer les avenants de transfert de contrats d'études et/ou de travaux pour les dossiers concernés, et ce dans la limite maximale des montants estimatifs indiqués dans le tableau financier prévisionnel annexé au présent rapport.*
- ▶ *D'autoriser Monsieur le 2^{ème} vice-Président à signer les diverses conventions de servitudes et documents associés.*

Fait et délibéré en séance les, jour, mois, an, susdits.

Pour extrait conforme,

Le secrétaire de séance
Jean-Marc VIAL



Le Président du SDES
Michel DYEN



Travaux d'enfouissement de réseaux sous maîtrise d'ouvrage du SDES - Programme provisoire 2024

Commune	Secteur des travaux	Dossier complé-entaire	INSEE	Type MOA	Date BS	N° Opération	Agent SDES	Coûts liés à l'opération						Participation SDES	Répartition financière totale en Euros										
								Montant HT			TVA		Montant TTC		Total général TTC + MOA	Eclairage public	Commune		SDES			Total général TTC + MOA			
								Réseau DP (1)	Eclairage public	Télécoms	Réseau DP (2)	Eclairage public (3) Télécoms (4)	Travaux + Prestations				Frais de MOA : 3%	Participation aux travaux TTC	TVA récupérée	Participation aux travaux HT	Participation aux travaux TTC (avec TVA)				
CHINDRIEUX	Secteur Tour Champ Colomb	NON	73 085	MOA SDES	11-juin-24	24033	SG	31 123	22 444		6 225	4 489	64 281	66 209	500	1 928	37 698	6 225	22 286	28 511	66 209				
FONTCOUVERTE-LA-TOUSSUIRE	Hameau les Anselmes, BT	NON	73 116	Grpmt omdes	11-juin-24	24034	SG	220 692	43 227	103 644	44 138	29 374	441 075	454 308	2 000	13 232	268 419	44 138	141 750	185 888	454 308				
SAINTE-FRANCOIS-LONGCHAMP	Montaimont, secteur Pontchéry	NON	73 235	Grpmt omdes	11-juin-24	24035	SS	93 551	39 938	45 681	18 710	17 124	215 004	221 454	1 750	6 450	135 508	18 710	67 236	85 946	221 454				
VERNEIL (LE)	Chef-lieu, les Piccollets, BT	NON	73 311	Grpmt omdes	11-juin-24	24036	SG	48 762			9 752	-	58 515	60 270		1 755	16 384	9 752	34 133	43 886	60 270				
xxx																									
Dossiers à valider le : 11 juin 2024								4	Nouvelles opérations			394 128	105 609	149 324	78 826	50 987	778 874	802 240	4 250	23 366	458 009	78 826	265 405	344 231	802 240
Total travaux année 2024										394 128	105 609	149 324	78 826	50 987	778 874	802 240	4 250	23 366	458 009	78 826	265 405	344 231	802 240		
34																									

(1) RESEAU DP : Réseau de distribution publique d'électricité
 (2) TVA traitée via la DGFIP (attestation d'investissement du nouveau contrat de concession).
 (3) TVA éclairage public récupérée par la commune par le biais du FCTVA au taux actuel en vigueur.
 (4) TVA génie civil telecom non récupérable

TTC	472 954	126 731	179 189
Dossier initial TTC moyen	194 858		
Dossier complémentaire TTC moyen	51 417		

27	Opérations déjà validées	27	4	4	Nouvelles opérations à valider	31	34	Opérations nouvelles et compléments validés en 2024
3	Compléments d'opérations déjà validés	3			Compléments d'opérations à valider	3		
30		30	4	4				